



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de l'entreprise SERPOLLET DAUPHINE, représentée par FANTIN Bruno, 10 – 12 rue Jean-Pierre Timbaud, 38600 – FONTAINE.

ARRETE 2023 – 098

Article 1 : pour permettre les travaux d'enfouissement de câble BT en souterrain et de mettre un coffret de chantier TE38, Rue de Chantaret - 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise ;
- Basculement de circulation sur chaussée opposée ;
- Interdiction de stationner ;

Article 2 : Ces travaux auront lieu :

A partir du 16 octobre 2023 sur 20 jours calendaires

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres et à l'identique avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à FANTIN Bruno, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 12 octobre 2023
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, le maire